

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2016)

Heft: 5

Artikel: La grippe fait son grand retour

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grippe fait son grand retour

Malgré les recommandations de la plupart des organisations d'aide et de soins à domicile, le taux de vaccination contre la grippe parmi le personnel soignant reste bas. Quelle est la raison de cette réticence à se faire vacciner?

Red. Lorsque l'automne arrive, la grippe revient sur le tapis. Même si la vaccination ne peut assurer d'être à coup sûr épargné par la grippe, elle reste la méthode de prévention la plus efficace et également la meilleure marché pour se protéger soi-même et son entourage. L'Office fédéral de la santé publique la recommande en novembre déjà à tout professionnel régulièrement en contact avec des personnes présentant un risque accru de complications.

Protéger les clients

La grippe est trop souvent banalisée. Mais une maladie infectieuse des voies respiratoires, notamment chez des personnes souffrant d'une maladie pulmonaire chronique, peut entraîner une évolution grave, et parfois même chez des sujets autrement sains. Les recommandations de la Confédération et parfois aussi celles des cantons sont généralement adressées aux organisations régionales d'aide et de soins à domicile. Celles-ci transmettent ces recommandations au personnel. Dans la plupart des cas, aucune autre mesure n'est prise. Une analyse de QualiCCare – un projet visant l'amélioration de la qualité du traitement des maladies chroniques en Suisse – montre que les associations régionales promeuvent la protection contre la grippe

d'une manière très inégale. La plupart des organisations recommandent la vaccination et prennent souvent en charge les coûts. Les collaborateurs souffrant de symptômes de refroidissements sont en outre priés de porter un masque. Ils sont également autorisés à s'absenter trois jours sans présenter un certificat médical. Parfois, une «boîte de prévention» contenant des médicaments homéopathiques et des vitamines ainsi que quelques règles de conduite est aussi mise à disposition. Les médecins de famille se chargent en principe d'adresser des recommandations aux clients et aux proches.

Pourquoi si peu de vaccination contre la grippe?

Malgré tout cela, le personnel soignant n'opte pas forcément pour la vaccination. Claudia Künzli de QualiCCare a une explication: «Des idées fausses persistent encore. Le risque d'effets secondaires graves suite à une vaccination est nettement plus faible que le risque de complications sérieuses dues à la grippe. L'idée qu'une grippe puisse renforcer le système immunitaire n'est pas vraie. Ce n'est pas la grippe, mais la vaccination contre la grippe saisonnière qui renforce le système immunitaire, car le corps forme alors des anticorps et des lymphocytes.» Claudia Künzli ajoute également que le corps construit ainsi une «mémoire immunitaire» contre trois différents sous-types grippaux. Suite à une vaccination, le risque d'être victime du virus se réduit pour les adultes sains (jusqu'à 65 ans) de 70 à 90 %. La vaccination n'empêche pas la maladie de se déclarer dans tous les cas. Mais, souvent, elle en atténue sa durée et sa gravité. Environ 5 % des vaccinés souffrent d'effets secondaires dus à la réaction du système immunitaire. Les symptômes peuvent ressembler fortement aux symptômes de grippe, mais sont bien plus anodins que les complications d'une vraie grippe et disparaissent aussi plus rapidement. Cela vaut donc la peine de se faire vacciner jusqu'à la mi-novembre au plus tard, afin que le vaccin fasse son effet au début de l'hiver.

Cette année, la Journée de vaccination contre la grippe aura lieu le 11 novembre 2016.

Quelques faits concernant la vaccination contre la grippe

Les vaccins contre la grippe utilisés en Suisse sont inactivés et adaptés chaque année aux virus qui se modifient; ils ne peuvent donc pas provoquer de grippe. Les vaccins ne contiennent ni agents pathogènes ni composés d'aluminium ou de mercure.

- Les vaccins contre la grippe ne protègent pas contre les quelque 200 virus provoquant un refroidissement. Contre les refroidissements, il n'y a pas de vaccin.
- Le système immunitaire a besoin d'une à deux semaines pour construire une protection contre la grippe.
- Une vaccination contre la grippe déploie son effet uniquement pendant une saison et doit donc être renouvelée chaque année.